

# Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*L'enseignement professionnel.* Rapport présenté par M. Léon Genoud, directeur du Technicum de Fribourg, au Département fédéral de l'Industrie et aux Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande.

Nous ne faisons que signaler aujourd'hui cette œuvre importante de M. Genoud sur l'enseignement professionnel, nous réservant d'y faire quelques emprunts, notamment en ce qui touche à l'étude du dessin à l'école primaire. Cette partie est, au reste, traitée supérieurement dans l'annexe du rapport de M. Genoud, par M. Schläpfer, l'un des professeurs de dessin de l'école normale de Fribourg.

E. G.

---

## Chronique scolaire

---

**France.** — *Recrutement du personnel enseignant primaire.*  
— Quelques Bulletins départementaux se plaignent vivement de la pénurie des candidats aux écoles normales. Faute de recrues, ces établissements sont contraints de se contenter d'élèves de qualité médiocre.

« Le recrutement de notre personnel, dit le *Bulletin d'Eure-et-Loir*, ne s'opère qu'avec les plus sérieuses difficultés. Les élèves-maitres de notre école normale sont loin de suffire aux besoins. La promotion sortie en juillet dernier était tout entière placée dès la fin d'octobre... J'ai écrit dans une soixantaine de départements pour prier mes collègues de me signaler des candidats ; mais partout c'est la même pénurie. Il m'a été impossible de faire suppléer tous les instituteurs malades. »

**Confédération.** — *La carte politique murale de la Suisse, de H. Kümmerly.* — A l'occasion de la publication par la Confédération d'une carte murale de la Suisse, la question fut posée au sein de la Commission *ad hoc*, désignée par le Conseil fédéral, s'il ne convenait pas de faire figurer dans cette carte les limites des cantons ; ces limites constituant, de l'avis de la Commission, un élément important d'enseignement. On dut se rendre compte, cependant, de l'impossibilité de représenter les frontières cantonales d'une manière suffisante sans nuire à la vue d'ensemble de la carte et surtout à la reproduction plastique du terrain. On conseilla, par contre, de dresser une carte politique murale de la Suisse, qui serait appelée à servir de complément à la carte fédérale pour l'enseignement de la configuration et de la superficie des cantons. MM. Kümmerly et Frey se sont fait un devoir de donner suite à cette indication en se bornant à reproduire d'une manière très visible les noms, cours d'eau, localités, etc., etc., strictement nécessaires à l'orientation et à rendre les cantons faciles à distinguer les uns des autres par une impression en couleurs différentes.

Cette carte est un moyen d'enseignement excellent, pouvant être utilisé aussi bien pour l'étude élémentaire de la géographie au cours moyen que pour compléter la carte murale fédérale sous le rapport de la division politique de la Suisse.

Ajoutons que cette carte, à l'échelle 1 : 400000, collée sur toile avec baguettes, dimensions 75,-105 cm, ne coûte que 3 fr., prix accessible à toutes les bourses.

La librairie Kümmerly et Frey publie, en outre, quatre éditions d'une **carte manuelle de la Suisse** au 1 : 600000, qui se recommandent par leur exécution technique et leurs qualités didactiques.

**Fribourg.** — *Cours d'instruction pour maîtres de dessin.* — Un nouveau cours d'instruction pour former des maîtres de dessin pour les cours professionnels aura lieu au Technicum de Fribourg, du 8 avril au 31 juillet 1902. Le programme comprend les branches suivantes : éléments de projections, dessin d'ornement appliqué à l'industrie, étude des formes ornementales, histoire de l'art, étude des styles et des couleurs, modelage, perspective, tracé d'ombres, technologie et construction du bâtiment, technologie des métaux, dessin professionnel. Notions générales de mécanique, de construction du bâtiment.

Le nombre des participants est limité à 15.

La Confédération accordera à chaque participant une subvention égale à celle de son canton.

On peut obtenir le programme auprès de la *Direction du Technicum* de Fribourg où sont reçues les inscriptions, accompagnées de dessin, jusqu'au 25 mars 1902.

— *Erratum.* — Dans la Chronique scolaire du dernier numéro, lisez : Examens des recrues *de 1901*, au lieu de 1902. Nos bienveillants lecteurs auront d'eux-mêmes corrigé ce lapsus.

---

## Avis officiels

---

**Avis au corps enseignant et aux Commissions scolaires du canton de Fribourg concernant les dispositions relatives aux prochains examens officiels des classes primaires.**

TIT.,

Désirant prévenir toute omission regrettable dans les préparatifs des examens officiels, la conférence inspecturale a, dans sa séance du samedi 18 janvier, adopté les dispositions suivantes touchant les prochains examens des classes primaires :

1. *Etablissement des tableaux généraux de la progression.* — Ces tableaux seront dressés en *deux doubles identiques*, dont l'un restera au registre onglet et l'autre sera remis à l'Inspecteur.

Devront figurer sur ces deux tableaux :

1<sup>o</sup> Avec la note moyenne obtenue lors de l'examen d'émancipation :